

Le 8 décembre 2015

[Traduction]

Ressources humaines

M. Fitch : Nous avons appris hier que le gouvernement avait congédié la médecin-hygiéniste en chef. Dans sa déclaration, la D^{re} Cleary a indiqué que bien qu'aucune raison ne soit alléguée en ce moment, le gouvernement du Nouveau-Brunswick l'avait informée qu'il avait conclu que ses compétences particulières ne répondaient pas aux besoins de son employeur. Le ministre fournira-t-il les renseignements manquants et expliquera-t-il ce que cela signifie? Cela veut-il dire que si les compétences d'une personne comprennent l'habileté d'être en désaccord avec le gouvernement Gallant, celle-ci ne répond pas aux besoins du gouvernement Gallant et sera congédiée?

Nous avons certainement vu une telle situation se produire à plusieurs reprises au cours des 14 derniers mois. Voici ce que nous nous demandons : La D^{re} Cleary est-elle une autre victime de la gestion autoritaire du gouvernement actuel? Le ministre de la Santé prendra-t-il la parole aujourd'hui pour fournir les renseignements manquants et préciser réellement pourquoi vous avez congédié la D^{re} Cleary?

L'hon. M. Boudreau : J'ai répondu à la question à plusieurs reprises vendredi.

Je veux préciser quelques faits pour les gens de l'opposition. Ils devraient savoir ceci. Le chef de l'opposition devrait le savoir. Il a été ministre de la Couronne. Il devrait savoir que tous les ministères sont assujettis à la *Loi sur la Fonction publique* et que, aux termes de *Loi sur la Fonction publique*, il est très clair que toutes les questions touchant les ressources humaines relèvent du sous-ministre du ministère. Les ministres n'engagent pas et ne congédient pas les employés. En vertu de la *Loi sur la Fonction publique*, les responsabilités en question incombent à l'administrateur général du ministère.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Boudreau : L'administrateur général a publié une déclaration la semaine dernière, ce qui est quelque peu inhabituel, pour expliquer qu'il s'agissait d'une question de ressources humaines. Il s'agit d'une question relative au personnel et dont nous ne pouvons pas discuter. Nous pouvons très clairement dire que ce ne sont pas des raisons de nature politique qui ont motivé la décision et que celle-ci n'a pas d'incidence sur le travail en cours mené par le bureau ni sur l'indépendance du bureau.



M. Fitch : Il est malheureux que le ministre ne puisse pas clarifier la situation. Beaucoup de gens lisent entre les lignes et se perdent en conjectures. Je ne lui demanderai pas précisément pourquoi il a congédié la D^{re} Cleary, mais je vais lui poser la question suivante.

Le ministre a congédié d'autres fonctionnaires au cours de la dernière année, et nous en avons parlé assez régulièrement. Le ministre a aussi présenté des mesures législatives visant à limiter les indemnités de départ et à protéger le gouvernement des poursuites. Encore une fois, ces mesures étaient des décisions politiques prises de façon très draconienne. Le ministre présentera-t-il des mesures législatives pour que l'ancienne médecin-hygiéniste en chef ne puisse pas intenter de poursuites pour renvoi injustifié ni recevoir une indemnité de départ?

L'hon. M. Boudreau : Encore une fois, le député d'en face me demande de parler de questions concernant les ressources humaines à l'Assemblée législative. Il sait très bien que ce n'est pas convenable. Il sait aussi très bien que si je parlais d'une question relative au personnel ou aux ressources humaines, il serait le premier à se lever d'un bond pour demander ma démission, car il n'est pas convenable de parler de telles questions, et nous n'avons pas le droit de le faire. La *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* nous l'interdit. Le député d'en face devrait le savoir. Il a été ministre à maintes reprises, et il a traité avec la fonction publique pendant de nombreuses années. Il devrait savoir comment la *Loi sur la Fonction publique* et la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* s'appliquent dans une telle situation.

Il s'agit d'une question de ressources humaines. Ce n'est pas un sujet dont je peux parler à l'Assemblée législative. Toutefois, des gens essaient d'établir des liens avec d'autres sujets, que j'ai aussi abordés, et il n'y a visiblement aucun lien.

M. Fitch : Il est intéressant que le ministre adopte une telle approche. Je vais demander si de simples députés du côté du gouvernement aimeraient ne pas faire partie d'un gouvernement qui congédie des fonctionnaires dévoués et vaillants. Si c'est le cas, vous devriez peut-être m'appeler.

Encore une fois, après le discours du trône, j'ai dit que si le gouvernement Gallant était dur envers les gens du Nouveau-Brunswick, nous serions durs envers lui. La députée de Moncton-Est s'en est offusquée et m'a lancé des pointes au moment où elle me serrait la main après le discours du trône. Je me demande si le ministre peut demander à la députée de Moncton-Est s'il est difficile pour un fonctionnaire dévoué et vaillant d'entendre les mots : Vous êtes congédié.

[Original]

L'hon. M. Boudreau : Encore une fois, le député d'en face essaie, par l'entremise de différentes questions, de nous faire commenter une situation au sujet de laquelle nous ne pouvons pas faire de commentaires. En tant qu'ancien ministre, il devrait connaître la *Loi sur la Fonction publique* et la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*. Ces deux lois font



en sorte que nous ne pouvons pas discuter de détails touchant les ressources humaines et les décisions concernant les personnes employées dans la fonction publique.

Nous avons très clairement indiqué que la situation en question n'a rien à voir avec la politique partisane, avec l'indépendance du Bureau du médecin-hygiéniste en chef ou avec le travail en cours mené par ce bureau. C'est une question de ressources humaines, et nous ne pouvons pas en dire davantage à ce sujet.

[Traduction]

M. Fitch : Manifestement, le ministre a ses réponses toutes prêtes qu'il répétera maintes fois au sujet du congédiement de D^{re} Cleary, et la question demeure la suivante : Pourquoi l'avez-vous réellement congédiée?

Atcon

Je me demande ce que l'ARC trouverait cette semaine si elle réalisait un sondage. Outre le scandale Cleary, le fait que le gouvernement ne compte nullement demander la réalisation d'un audit judiciaire sur l'affaire Atcon, même après que la vérificatrice générale a proposé d'en mener un, a amené l'opposition officielle à remettre les serveurs de sauvegarde à la GRC, dans l'espoir que les membres de la GRC auront l'expertise et les ressources pour récupérer les données que l'opposition officielle n'a pas pu récupérer en raison de ses ressources limitées.

Il est intéressant que nous ayons découvert qu'il existait une maison haut de gamme ici même à Fredericton, sur la ruelle Poets, laquelle est évaluée à plus de 400 000 \$. La maison a été construite et meublée à l'aide de fonds tirés du compte des actionnaires d'Atcon. Le même compte a servi à la location d'une Lexus d'une valeur de 65 000 \$. Le ministre de la Santé savait-il qu'il se faisait des dépenses du genre lorsqu'il a signé les garanties de 50 millions de dollars?

L'hon. M. Arseneault : Je serais prêt à donner au chef de l'opposition ma montre, car il n'a manifestement aucune idée de l'heure qu'il est ni en quelle année nous sommes. L'opposition est figée dans le passé. Elle ne débat pas les élections de 2014. Elle débat en fait les élections de 2010, ce qui est bien dommage. Voilà pourquoi les gens en question siègent de ce côté-là. Nous avons hérité d'un déficit de 600 millions de dollars parce que l'ancien gouvernement ne pouvait pas atteindre ses objectifs financiers.

Le président : À l'ordre. À l'ordre. Je rappelle à l'ordre le député de Rothesay.

L'hon. M. Arseneault : L'ancien gouvernement a dit qu'il avait un plan visant à équilibrer le budget, mais il n'a atteint aucun des objectifs fixés. Il a dit aussi qu'il avait un plan axé sur l'économie. Il s'agit du seul gouvernement, au cours des 40 dernières années, à avoir enregistré une perte nette d'emplois pendant son mandat. Voilà pourquoi les gens qui en faisaient partie siègent de ce côté-là. J'encourage les gens de l'opposition, s'ils veulent quitter ce côté-là...



Le président : Je rappelle à l'ordre le député de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin.

L'hon. M. Arseneault : L'opposition devrait peut-être commencer à s'intéresser aux questions de l'heure. Il y a une semaine et demie, le ministre de la Santé a présenté le rapport *Des choix*, et c'est ce sur quoi les gens du Nouveau-Brunswick veulent que nous portions notre attention. Voilà peut-être ce sur quoi le chef de l'opposition devrait commencer à porter son attention.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

M. Fitch : Je vous dirai que la question de l'heure est la suivante : Les mêmes personnes qui siègent actuellement à titre de membres du Cabinet sont celles qui ont pris la décision en ce qui concerne Atcon. Comment pouvons-nous, en tant que gens du Nouveau-Brunswick, croire en leur capacité à prendre de bonnes décisions en ce qui a trait à l'argent des contribuables de la province? Voilà la question de l'heure.

Nous examinons des renseignements que nous avons trouvés malgré nos ressources limitées. Sur les serveurs que nous avons donnés à la GRC, nous avons trouvé que le propriétaire d'Atcon et les membres de sa famille se servaient des fonds de l'entreprise pour cotiser annuellement à un REER. Nous avons trouvé qu'une somme de plus de 13 000 \$ US avait été versée en particulier pour l'achat d'un bijou d'Aruba. J'aimerais certainement voir la pierre en question. Bien sûr, d'autres transactions ont été faites, dont l'envoi d'un chèque de 55 000 \$ au Marriott Vacation Club pour ce qui semble avoir trait à une multipropriété dotée d'un mobilier de luxe.

Voilà la question de l'heure. Les mêmes personnes qui prennent les décisions aujourd'hui ont pris la décision de remettre plus de 50 millions de dollars à Atcon. Pourquoi avez-vous agi de la sorte?

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Arseneault : Les personnes occupant la première rangée sont celles qui ont dit avoir un plan pour équilibrer le budget, mais qui n'ont jamais atteint un seul de leurs objectifs financiers. Ces mêmes personnes ont dit avoir un plan axé sur l'économie; il s'agit pourtant du seul gouvernement, au cours des 40 dernières années, à avoir enregistré une perte nette d'emplois — toute la première rangée.

Je pourrais continuer. J'ai donné des exemples la semaine dernière. La plupart des personnes occupant la première rangée sont celles qui ont oublié de signer le contrat quand elles ont converti Coleson Cove pour une somme de 750 millions de dollars. D'ailleurs, je pense qu'un des parlementaires assis dans la première rangée était de fait ministre de l'Énergie à l'époque et la personne qui a pris la décision. De plus, certaines des personnes occupant la première rangée sont celles qui n'avaient pas établi les mesures de protection appropriées pour la remise à neuf de Point Lepreau, ce qui a coûté aux contribuables du Nouveau-Brunswick plus de 1 milliard. Il s'agit de cette première rangée.



Si le député d'en face veut parler du passé, je l'encourage à le faire. J'aime en parler, mais savez-vous quoi? Les gens du Nouveau-Brunswick nous ont élus pour que nous fassions des choix difficiles, et ces choix, nous les ferons.

M. Fitch : Le ministre veut parler du passé. Se souvient-il que la centrale de Point Lepreau est maintenant opérationnelle et qu'elle produit, pour les gens du Nouveau-Brunswick, des électrons, qui sont considérés comme l'un des facteurs de réduction des gaz à effet de serre? Se rend-il compte que, en ce qui concerne la remise à neuf de Coleson Cove, la cour de justice a conclu que nous avons pris la bonne décision et que le Venezuela nous avait donné la somme équivalente à la somme nécessaire à la remise à neuf utilisant le combustible en question?

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. Fitch : Le désir de réécrire l'histoire, voilà ce qui, comme un combustible, motive les gens d'en face.

Eh bien, considérons le passé, car si nous ne le considérons pas, nous continuerons de commettre les mêmes erreurs. Le ministre d'en face disait être juste, honnête et ouvert ; alors, pourquoi ne nous répond-il pas aujourd'hui : Pourquoi a-t-il autorisé l'arrangement relatif à Atcon? Pourquoi a-t-il congédié D^{re} Cleary?

L'hon. M. Arseneault : Je suis très fier du fait que la centrale de Point Lepreau fonctionne aujourd'hui, mais savez-vous quoi? Si les gens de l'ancien gouvernement et, en particulier, le député d'en face avaient fait leur travail de la bonne façon, les abonnés du Nouveau-Brunswick ne seraient pas aux prises avec des dépassements de coûts de 1 milliard de dollars additionnels.

Il en est de même pour Coleson Cove. Il nous fallait signer un contrat pour l'Orimulsion, et, aujourd'hui, nous n'en achetons même pas. Il s'agit de 750 millions de dollars. Les personnes occupant la première rangée sont celles-là mêmes qui ont présenté le projet de loi 18 l'année dernière. Rien que pour cela, nous sommes aux prises avec deux poursuites judiciaires intentées par Enbridge Gaz, lesquelles totalisent 830 millions de dollars. Il s'agit de la même première rangée.

Encore une fois, les gens du Nouveau-Brunswick veulent que nous fassions des choix difficiles, et nous les ferons.

M^{me} Wilson : Je pense que le ministre là-bas a oublié que son gouvernement, le gouvernement Graham, avait augmenté la dette de 3 milliards de dollars.

Le ministre responsable de la révision stratégique des programmes tient les régions rurales du Nouveau-Brunswick en otage. Il nous dit effectivement de choisir entre la perte d'un bras et la



perte d'une jambe. Il a essentiellement dit qu'il nous faut choisir entre les soins de santé et l'éducation. Il appelle cela des choix.

Entre-temps, tout le monde veut savoir à quoi ont servi nos 50 millions de dollars versés à Atcon. Les gens veulent savoir pourquoi le gouvernement Gallant a choisi de faire fi de l'argent lié à Atcon. Je veux que le ministre réponde ici aujourd'hui à la question suivante : Pourquoi le gouvernement Gallant a-t-il choisi d'enterrer le dossier Atcon?

L'hon. M. Boudreau : Je suis content que, parmi les gens d'en face, une députée ait en fait parlé du rapport *Des choix*, car c'est de cela que nous devrions débattre aujourd'hui. Nous concentrons nos efforts sur l'avenir du Nouveau-Brunswick, non sur le passé, comme le fait l'opposition.

(Exclamation.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Boudreau : La députée a mentionné le rapport *Des choix* et le fait que des choix devaient être faits. L'affirmation est exacte, et les gens s'empressent de parler des choix qu'ils n'aiment pas dans le rapport. Ce que nous demandons aux gens du Nouveau-Brunswick, c'est de nous faire part des choix qu'ils pourraient accepter, des choix qu'ils pensent être les bons, afin de nous aider à redresser notre situation financière.

Des organismes comme le Conseil économique des provinces de l'Atlantique se sont prononcés en début de semaine et parlaient déjà ouvertement de certains des choix qu'ils pensaient logiques pour la province. Pourquoi le CEPA, un groupe de réflexion qui est basé en Nouvelle-Écosse, peut-il participer à de telles discussions tandis que notre propre opposition est incapable de prendre la parole?

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M^{me} Wilson : Je ne comprends pas pourquoi le gouvernement Gallant ne se soucie pas de notre argent versé à Atcon. Les 50 millions de dollars en question aideraient à garder nos écoles et hôpitaux en milieu rural ouverts. Même si nous obtenions de l'argent — disons, les 2,1 millions de dollars que la famille Tozer doit toujours, selon le séquestre — nous pourrions remettre les bibliobus sur la route pour bien longtemps. Le ministre responsable de la révision stratégique des programmes expliquera-t-il pourquoi la question de retracer l'argent versé à Atcon n'est pas à l'ordre du jour, tout comme la fermeture de nos écoles et hôpitaux en milieu rural? Le ministre peut-il expliquer pourquoi son gouvernement n'essaie pas de trouver ce à quoi l'argent versé à Atcon a servi?

L'hon. M. Boudreau : Encore une fois, nous avons publié, la semaine dernière, le rapport *Des choix*. Maintenant, nous demandons aux gens du Nouveau-Brunswick de jeter un coup d'oeil aux différentes options qui ont été présentées et de nous aider à faire les bons choix pour



remettre le Nouveau-Brunswick sur la voie de la prospérité. Malheureusement, même si l'ancien gouvernement conservateur a affirmé avoir un plan pour y parvenir — soit un plan qui lui permettrait d'équilibrer les comptes sans faire de compressions dans les programmes, sans augmenter les impôts — tout le monde sait qu'il a échoué lamentablement. Ce gouvernement n'a pas atteint un seul des objectifs qu'il s'était fixés.

Nous avons maintenant du travail à accomplir. Nous devons continuer, car nous ne pouvons pas continuer... Le budget est déficitaire depuis maintenant huit ans. La situation ne peut simplement pas continuer. Il faut faire des choix. Les choix compris dans le document en question se chiffrent à près de 1 milliard de dollars. Nous n'avons pas encore entendu l'opposition se prononcer quant aux choix qu'elle est prête à appuyer.

M^{me} Wilson : Il est dommage que le ministre ait une mémoire sélective. J'aimerais bien qu'il fasse volte-face à l'égard de ce qu'il fait aux régions rurales du Nouveau-Brunswick comme il l'a fait à l'égard du financement du centre multifonctionnel de Moncton. Je ne me souviens pas si la question du centre multifonctionnel s'est présentée avant ou après que le ministre a fait volte-face concernant l'appareil de séquençage génétique pour Saint John. Ce que je veux dire, c'est qu'il sait comment faire volte-face. Le ministre possède certainement les compétences qu'exigent les gens du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les volte-face.

Récupérer notre argent versé à Atcon : Voilà l'autre volte-face que le ministre doit faire. Le ministre aurait-il l'obligeance de faire volte-face afin de récupérer notre argent versé à Atcon?

[Original]

L'hon. M. Boudreau : Encore une fois, la députée d'en face veut parler du bilan de son gouvernement. Cela dit, durant ses quatre années au pouvoir, l'ancien gouvernement a mené la province vers un déficit cumulatif de 1,655 milliard. Notons aussi qu'il a ajouté 2,483 milliards à la dette de la province.

[Traduction]

(Exclamation.)

Le président : À l'ordre.

[Original]

L'hon. M. Boudreau : Cette situation ne peut plus continuer, et c'est pour cette raison que nous avons déposé un rapport qui présente les choix à faire. Ce sont des choix que nous avons à faire en tant que gouvernement ; ce sont des choix que notre province doit faire en tant que société pour traiter de la question du déséquilibre qui existe présentement entre ses recettes et ses dépenses.



Si nous voulons rêver aux jours où nous pourrions investir des excédents dans l'éducation, dans la santé et dans le mieux-être, il faut équilibrer les livres une fois pour toutes. Nous allons le faire avec notre rapport, mais, malheureusement, l'opposition ne veut pas participer à l'exercice.

[Traduction]

M. K. MacDonald : Je voudrais dire au premier ministre ou à toute autre personne que, en août 2009, Atcon avait un manque de 20 millions de dollars au titre de sa base d'emprunt auprès de la Banque de Nouvelle-Écosse. Atcon avait besoin d'ajouter 9,4 millions de dollars à sa ligne de crédit auprès de la banque pour poursuivre ses activités jusqu'à la fin de décembre. La Banque de Nouvelle-Écosse avait déjà pris le risque sans garantie à l'égard des 20 millions. Pourquoi ne nous sommes-nous pas simplement associés pour investir la somme additionnelle de 9,4 millions? Autrement dit, pourquoi le gouvernement libéral a-t-il libéré 100 % de la sûreté au profit de la banque alors que celle-ci n'en demandait que 20 %?

L'hon. M. Arseneault : Je me demande ce que le député d'en face et sa collègue ont fait au cours des deux ou trois dernières années de leur mandat lorsqu'ils étaient au pouvoir. Ils auraient pu recevoir au cours des quatre dernières années les réponses à toutes les questions qu'ils posent maintenant. On serait porté à croire qu'ils connaîtraient ces réponses.

(Exclamation.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Arseneault : Nous revenons sans cesse en arrière, et je trouve cela bien regrettable. Nous avons répondu à toutes les questions posées par la vérificatrice générale. Elle a pu accomplir tout le travail qu'elle voulait faire. Le président-directeur général d'Opportunités Nouveau-Brunswick a accepté d'adopter toutes les recommandations. Il est temps de passer à autre chose et d'examiner les choix qui se présentent à nous. Voilà ce que nous demandons au chef de l'opposition et à son caucus de faire : de commencer à examiner la situation actuelle. Les gens d'en face nous ont laissé un déficit de 600 millions de dollars, et nous devons faire des choix difficiles. C'est simple.

(Exclamation.)

Le président : Je rappelle le député de Rothesay à l'ordre.

L'hon. M. Arseneault : Quels sont vos choix pour l'avenir?

M. K. MacDonald : Voici une idée nouvelle, Monsieur le ministre : Répondez à la question.

À la demande du gouvernement libéral, une partie du produit de la vente d'Envirem aurait été mise à la disposition d'Atcon pour réduire ses dettes. À un moment donné, j'aimerais savoir



exactement quelles dettes ont été épongées grâce aux produits de la vente d'Envirem. Pour aujourd'hui, pourquoi les Libéraux, après avoir garanti l'argent de la banque, ont-ils remis les fonds tirés de la vente d'actifs de la compagnie à Atcon pour qu'elle les dépense à sa guise? Pourquoi avez-vous permis à Atcon de solder uniquement les comptes qu'elle voulait solder? Pourquoi le gouvernement libéral a-t-il libéré 100 % de la sûreté au profit de la banque alors que celle-ci n'en demandait que 20 %?

L'hon. M. Arseneault : Ce que nous voyons de la part des parlementaires du côté de l'opposition est bien regrettable. Il y a deux ou trois semaines, ils se sont livrés à une manoeuvre avec les ordinateurs qu'ils avaient achetés, je crois, en 2013, à savoir des ordinateurs d'Atcon. À l'époque, les gens d'en face les ont examinés. Ils n'ont rien trouvé dans les ordinateurs ; ils les ont donc conservés. Pendant la campagne électorale, les ordinateurs ne contenaient toujours rien. Les gens d'en face n'ont pas soulevé la question pendant la campagne électorale. Tout d'un coup, lorsqu'ils étaient à court d'idées, au début de la nouvelle session, ils ont apporté les ordinateurs à la GRC.

Depuis une semaine, les gens d'en face posent plus de questions à propos d'Atcon qu'à propos de toutes les autres préoccupations que connaît le Nouveau-Brunswick. Pourquoi ne permettent-ils pas à la GRC de faire son travail? Pourquoi posez-vous des questions jour après jour? Permettez à la GRC de faire son travail. Il me semble assez évident que vous savez que les ordinateurs ne contiennent rien.

J'ai une question pour le député d'en face qui est si contrarié par la question d'Atcon. En 2010, Robbie Tozer a organisé une collecte de fonds à Toronto pour l'ancien premier ministre David Alward. Pourquoi n'êtes-vous pas inquiet à cet égard?

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. K. MacDonald : Soit le ministre ne connaît pas la réponse, soit il refuse de répondre. D'une façon ou d'une autre, il devrait s'agir d'une préoccupation pour les gens du Nouveau-Brunswick.

En plus de prêts-subventions d'une valeur de millions de dollars accordés entre janvier 2007 et juin 2009, le gouvernement libéral a prolongé des prêts remboursables consentis à Atcon Industrial, à Nutritec Inc. et à Atcon Holdings Inc. totalisant 17,2 millions de dollars. Lorsqu'il a été question des 50 millions, le montant initial de 17,2 millions avait augmenté. Comment la vulnérabilité de la province s'accroît-elle lorsqu'une compagnie ne paie pas ses intérêts?

Entreprises Nouveau-Brunswick n'a pas appuyé le marché. Les sous-ministres ne l'ont pas appuyé non plus. Atcon ne payait pas les intérêts sur les prêts qui lui avaient déjà été accordés. Pourquoi, pourquoi, pourquoi les Libéraux ont-ils libéré 100 % de la sûreté au profit de la banque alors que celle-ci n'en demandait que 20 %?



L'hon. M. Arseneault : Encore une fois, les gens de l'opposition s'accrochent au passé et seront confinés dans l'opposition pendant très longtemps. Voilà ce qui ressort de la situation.

Encore une fois, je demande au député d'en face... Même s'il veut se plaindre à propos d'Atcon et de Robbie Tozer, le député d'en face n'a pas eu d'objection à ce que Robbie Tozer, avec son carnet d'adresses, essaie en 2010 de boucler une collecte de fonds à Toronto pour l'ancien premier ministre. Les parlementaires en question n'avaient pas d'objection à recevoir des milliers et des milliers de dollars. Pourquoi ne voulez-vous pas être franc avec les gens du Nouveau-Brunswick au sujet de la somme recueillie par Robbie Tozer pour le Parti conservateur du Nouveau-Brunswick en 2010 au cours de la collecte de fonds à Toronto?

Finances du gouvernement

M. Higgs : Je suis content que le ministre de l'Énergie veuille être franc. J'ai bon espoir que le ministre de la Santé, qui est aussi le ministre responsable de la révision stratégique des programmes, voudra faire de même.

Il était question dans beaucoup d'observations faites lors de la tribune de la CBC, aujourd'hui et la semaine dernière, d'un déficit de 600 millions de dollars. Le chiffre a été répété ici aujourd'hui. Il a aussi été question du piètre bilan et de comment nous en étions arrivés là. Je voudrais citer un passage de la mise à jour financière 2010–2011. Quand nous sommes arrivés au pouvoir, le déficit s'élevait à 820 millions de dollars, et il était prévu que la dette augmenterait de 1,2 milliard de dollars. Comparons cela au moment où le gouvernement actuel élaborait le budget. Le déficit s'élevait à 255 millions de dollars, et l'augmentation de la dette n'était que de 530 millions.

Nous entendons sans cesse que la dette nette et le déficit net, c'est-à-dire le déficit accumulé, ont augmenté de tant. Le gouvernement actuel a hérité d'un budget qui s'élevait à 377 millions, puis à 255 millions et ensuite à 158 millions, ce qui exclut le régime de pension des enseignants. Pourquoi le budget a-t-il augmenté de 300 millions de dollars?

L'hon. M. Boudreau : L'ancien ministre des Finances, le député de Quispamsis, excelle à lancer des chiffres en l'air. Il pense que, plus il lance de chiffres, plus il arrive à compliquer la vie des gens du Nouveau-Brunswick, ce qui les dérouté. Je m'en tiendrai à une série très précise de chiffres.

Dans le budget de 2012–2013, soit le premier budget déposé par l'ancien gouvernement, un déficit de 183 millions de dollars était prévu. Voilà ce que prévoyait l'ancien gouvernement au moment où il a déposé le budget. Un an plus tard, quand les véritables résultats ont été publiés, quand les états financiers vérifiés ont été publiés pour l'exercice financier 2012–2013, pouvez-vous deviner à combien s'élevait le déficit? Je peux vous dire qu'il ne s'élevait pas à 183 millions ni à 283 millions et qu'il ne se chiffrait pas à 383 millions non plus. Le déficit s'élevait à 508 millions de dollars. Est-ce là atteindre...



Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Higgs : Encore une fois, il est facile de choisir soigneusement les faits à considérer. Pour chacune des années en question, vous pouvez regarder le déficit réel et considérer les dépenses uniques qui ont été engagées, que ce soit un projet d'immobilisation, tel que la Route 1, ou la réforme du Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick. Voilà exactement ce qui est arrivé à l'époque. La même situation est toutefois arrivée au gouvernement actuel cette année.

Voici la déclaration que le gouvernement a faite le 30 septembre. C'est la déclaration que le gouvernement n'a pas utilisée dans le document intitulé *Des choix*, celle dont il ne voulait pas parler. Les gens du gouvernement ne voulaient pas en parler, parce que la déclaration indique que notre déficit s'élève à 388 millions de dollars, y compris un versement unique de 229 millions au Régime de pension des enseignants. Cela signifie que le déficit réel s'élève à 158 millions. Qu'est-il arrivé au déficit? Il a explosé pour atteindre 476 millions de dollars. Si vous voulez donner un caractère vague au système afin de ne jamais avoir de cible à atteindre, ajoutez une réserve pour éventualités de 150 millions. Qu'obtenez-vous alors?

Nous avons un problème en raison des dépenses. Nous continuons à dépenser, et le gouvernement actuel ne sait pas comment arrêter. Nous demandons aux contribuables de fouiller dans leur portefeuille pour payer la TVH et d'en être reconnaissants. Quelle est la raison justifiant une telle mascarade?

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Melanson : L'ancien ministre des Finances semble divaguer pour essayer de défendre son bilan, qui est assez clair quand on considère les chiffres.

(Exclamations.)

Le président : Je rappelle à l'ordre le chef de l'opposition officielle.

L'hon. M. Melanson : Mon collègue a soulevé les chiffres de 2012–2013. L'ancien ministre des Finances n'a jamais pu atteindre un objectif de réduction du déficit, selon ce qu'il voulait accomplir et les véritables résultats obtenus. En 2013–2014, il prévoyait un déficit de 99 millions. Le résultat était un déficit de 600 millions.

Depuis qu'il est dans l'opposition, l'ancien ministre a complètement changé ses propos. Il est très souvent sur la défensive, à tenter d'expliquer son bilan qui n'a pas répondu aux attentes des gens du Nouveau-Brunswick. Voilà pourquoi les parlementaires en question se trouvent aujourd'hui dans l'opposition. Voilà pourquoi, aujourd'hui, nous voulons parler de l'avenir, du rapport intitulé *Des choix* et de l'occasion de vraiment obtenir des résultats.



M. Higgs : À un certain moment, peut-être serait-on disposé à ce qu'un arbitre passe en revue les chiffres pour voir où cela nous mène. Je me réjouirais d'une telle occasion, car, à ce moment-là, il faudrait que le verbiage cesse. Je me porterai volontaire pour participer à un forum très public à cet égard.

Nous avons été accusés de ne pas participer à la révision stratégique des programmes. Je suis ici aujourd'hui pour dire que j'ai eu une longue réunion avec le ministre de la Santé qui est aussi ministre responsable de la révision stratégique des programmes. J'ai présenté un document intitulé *Playing with New Brunswick's Future*, et toutes les leçons que nous avons apprises pendant le processus en question, en croyant sincèrement que les renseignements seraient utilisés judicieusement, et non pas pour appuyer des dépenses incontrôlées, des dépenses que la plateforme électorale ne mentionne pas, comme elle ne mentionne pas la façon de les financer.

Dans notre situation, nous devons considérer des listes et faire des choix. Dans cette situation, il faut se rattacher à la TVH, et nous nous sentirons tous mieux, parce que c'est la solution facile. Je proposerais ceci : Ajoutons un élément au document *Des choix*. Ajoutez une liste de toutes vos dépenses excessives et laissez les gens choisir parmi celles-ci.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

[Original]

L'hon. M. Melanson : Continuons à parler du bilan de l'ancien ministre des Finances. Pour l'année financière 2014–2015, il avançait dans son budget qu'il y aurait un excédent de 6 millions de dollars, alors que le résultat a été un déficit de 389 millions.

De notre côté, après le deuxième trimestre de notre premier budget, nous avons déjà dépassé nos attentes d'arriver à un déficit budgétaire moindre que prévu, et ce, par 24 millions de dollars.

Le supposé plan de l'ancien ministre des Finances n'a pas fonctionné ; il n'a tout simplement pas fonctionné. Pourquoi l'opposition officielle ne parle-t-elle pas des vrais faits? Parlons des faits réels avec lesquels sont aux prises les gens du Nouveau-Brunswick.

Le rapport sur les choix que doit faire la province a été publié. Nous avons des choix importants à faire, alors arrêtons de parler du passé ; parlons du présent et certainement de l'avenir. J'attends de l'ancien ministre des Finances qu'il parle au moins des choix que nous devons faire.

[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.



Enseignement postsecondaire

M. Holder : Le gouvernement actuel échoue dans de nombreux domaines, mais, aujourd'hui, j'aimerais poser une question à la ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail au sujet du manquement flagrant et total à la promesse du gouvernement de rendre l'éducation postsecondaire plus abordable. En mars, j'ai dit que le gouvernement actuel n'avait pas de plan pour l'éducation postsecondaire. Il n'a pas de plan en ce moment, et il ne prévoit même pas en avoir un. Les étudiants attendent, les universités attendent et les personnes ordinaires du Nouveau-Brunswick attendent. La ministre mettra-t-elle fin à la crise maintenant et nous dira-t-elle quand nous pouvons nous attendre à un plan?

[Original]

L'hon. M^{me} Landry : Notre gouvernement a comme vision de rendre l'éducation postsecondaire abordable et accessible aux étudiants du Nouveau-Brunswick. Nous voulons donc apporter des changements aux services financiers aux étudiants. Nous voulons également un système d'éducation postsecondaire qui soit responsable envers les gens de la province quant à l'utilisation de l'argent qui y est investi.

Je peux vous dire que, jusqu'à maintenant, la formule de financement, qui remonte à 1979, ne fonctionne pas. Avec une baisse de 18 % des inscriptions, une augmentation de 25 % des frais de scolarité et une augmentation de 34 % dans le système postsecondaire des universités, vous voyez que la formule de financement ne fonctionne pas. Voilà où nous en sommes ; nous évaluons présentement toutes les possibilités.

[Traduction]

Le président : Le temps consacré aux questions orales est écoulé. Y a-t-il consentement unanime pour que nous revenions à la présentation d'invités?

